



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE DE MARAUSSAN

Maraussan, le 19 février 2026,

**CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL ET ORDRE DU JOUR**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,  
Conformément aux dispositions du code général des collectivités,  
je vous invite à participer à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu

**le mercredi 25 février 2026  
à 18h30, à Esprit Gare (Place Marcel Barrère),  
en salles 4 et 5**

**Ordre du jour :**

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Informations de Mme le Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués de fonction
- 3- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation accordée par le conseil municipal à Mme le Maire
- 4- Approbation du PV de la séance du 28 janvier 2026
- 5- Aménagement secteur Fontace et Catalo - Étude urbaine de programmation et d'équipements publics
- 6- Convention de projet urbain partenarial (P.U.P) - Secteur Fontace et Catalo – Permis d'aménager « La Maraussane »
- 7- Élections - rémunération des travaux supplémentaires des agents
- 8- Crèche Les Petits Loups - Investissement et travaux - demande de subvention d'investissement CAF
- 9- Questions orales

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Le Maire,  
Marlène PUCHE



Avenue Général Balaman – 34370 MARAUSSAN  
Tel : 04.67.90.09.20 Email : mairie@ville-maraussan.fr  
Site : <https://www.ville-maraussan.fr>